

### **Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (MFIN) 2020-2021 :**

La [circulaire ME NE2013470C](#) du 10 juin 2020 est parue au BO n° 25 du 18 juin 2020. En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au CAPPEI, des modules de formation d'initiative nationale sont organisés au niveau académique, inter-académique ou national.

Pour rappel, les modules de formation d'initiative nationale sont ouverts à l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation pour approfondir leurs compétences, donc les enseignants spécialisés, les enseignants non spécialisés, les PsyEN EDA et EDO, les AESH et autres personnels des établissements scolaires (voir le public concerné dans le descriptif du stage).

### **Inscriptions attention aux délais : les candidatures doivent être remontées par les responsables académiques avant le 20 Juillet**

Il n'y a plus de CAPD ni de CAPN. Les candidatures seront regroupées au niveau académique pour être transmises à l'administration centrale/DGESCO dans un fichier Excel.

La validation des candidatures sera effectuée par l'administration centrale. Pour respecter le nombre de places prévu par chaque organisateur pour les modules proposés, la validation se fera à partir des critères suivants : droit d'accès pour les titulaires du CAPPEI, ancienneté générale de service ; nombre d'heures de MIN ASH suivies lors des deux dernières années, etc.

La liste récapitulative nationale validée sera ensuite communiquée par la DGESCO aux services académiques et départementaux.

Pour rappel, les collègues sortant de CAPPEI, ont de droit accès aux MIN dans la limite de deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé et d'un total de 100 h pendant les 5 ans qui suivent l'obtention du CAPPEI.

Les collègues dont l'examen du CAPPEI a été repoussé au premier trimestre de l'année 2020-2021, doivent pouvoir postuler à ces stages.

Les services académiques et départementaux procéderont à partir de la liste nationale validée, à l'inscription dans l'application Gaia de leurs candidats, afin de pouvoir établir les ordres de mission nécessaires. Ces stages sont des stages de formation continue, l'ordre de mission peut ouvrir droit à des frais d'hébergement et de transport, selon les modalités du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, vérifiez votre ordre de mission avant tout déplacement.

## Les lieux de stages se répartissent ainsi :

<b>Lieux</b>	<b>Nombre de stages</b>
Lyon	9
INSHEA -Suresnes 92	40
Grenoble	5
Limoges	7
Académie de Normandie	5
Paris	2
Niort	4
Strasbourg	1
Rennes	5
Académie de Reims	7
Amiens	3
ESPE Aquitaine	11
Martinique	4
La Réunion	3
Guadeloupe	3
Guyane	1
Montauban	1
Montpellier	3
Toulouse	2
Académie d'Orléans-Tours	2
INJS 33	1
Non précisé	1

### Programme des stages 2019-2020

120 stages sont programmés pour l'an prochain (139 en 2019/20, 89 en 2018/2019, 47 en 2017/2018, 31 en 2016/2017, 22 en 2015/2016). Après plusieurs années de hausse, ce nombre est en diminution alors que les besoins de formation sont encore plus importants dans ce contexte particulier de crise.

Trois grands axes ont été retenus :

- prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de l'élève ;
- fluidifier le parcours de l'élève ;
- professionnaliser les enseignants,

autour des thèmes suivants :



<b>Thèmes des stages</b>	<b>Nombre de stages</b>
Prendre en compte les besoins éducatifs des élèves	19
Troubles des fonctions cognitives	7
Troubles du spectre autistique	14
Troubles du comportement	13
Troubles spécifiques du langage et des apprentissages	13
Élèves à haut potentiel	3

Professionaliser les enseignants	9
Élèves allophones	1
Langue des signes française/LPC	7
Braille et outils numériques	5
AESH	1
Fluidifier le parcours de l'élève	14
Préparation du CAPPEI - épreuves 1 et 3	2
CAPPEI - modules d'approfondissement	10
CAPPEI- modules de professionnalisation	2

<b>Durée</b>	<b>Nombre de stages</b>
1 semaine	77
2 semaines ou 2 fois 1 semaine	33
Autres	10

### Liste des modules de formation d'initiative nationale ASH 2020/2021 à destination des PsyEN

Thème : Prendre en compte les besoins éducatifs des élèves			
Identifiant	lieux	durée	Titre
20NDGS6003	INSHEA	25 heures	Participer à l'élaboration d'une démarche d'auto-évaluation des parcours inclusifs des élèves en situation de handicap au sein d'un établissement du second degré (collège, lycée professionnel, EREA).
20NDGS6010	INSHEA	54 heures	De la petite enfance vers la maternelle ; entrée dans les apprentissages (besoins individuels et collectifs, handicap)
19NDGS6014	INSHEA	50 heures	accompagnement pédagogique, scolarisation des jeunes polyhandicapés
Thème : Troubles des fonctions cognitives et besoins éducatifs des élèves			
20NDGS6019	INSHEA	27 heures (	L'approche cognitive au service de l'école et des élèves à besoins éducatifs particuliers
20NDGS6020 (EDO)	INSHEA	50 heures	Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales en lycée professionnel bénéficiant du dispositif Ulis : du parcours de formation à l'insertion professionnelle
20NDGS6021	INSHEA	30 heures	Identifier, comprendre et accompagner les troubles de l'attention et des fonctions exécutives à l'école
Thème : Troubles du spectre autistique et besoins éducatifs particuliers			
20NDGS6037	Guadeloupe	25 heures	Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

20NDGS6038	Grenoble	25 heures	Coopérer pour scolariser les élèves avec troubles du spectre de l'autisme dans l'école inclusive - niveau 2
20NDGS6039	Martinique	25 heures	Enseigner à des élèves ayant des troubles du spectre autistique - niveau 1
Thème : Troubles du comportement			
20NDGS6040	INSHEA	50 heures	Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés et troubles importants de l'attention et du comportement
20NDGS6041	INSHEA	26 heures	Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement (autisme, déficience, troubles spécifiques des apprentissages, TDAH)
20NDGS6051	Grenoble	25 heures	Les troubles du comportement comme symptôme : Apaiser le climat relationnel dans une école inclusive.
20NDGS6052	Martinique	25 heures	Appréhender les troubles du comportement et de la conduite chez les élèves en grande difficulté scolaire- niveau 1
Thème : Troubles spécifiques du langage et des apprentissages			
20NDGS6061	INSHEA	30 heures	Participer au diagnostic et à l'accompagnement des troubles DYS à l'école
Thème : Élèves à haut potentiel			
20NDGS6066	INSHEA	26 heures	Identification, accompagnement et scolarisation des enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.
Thème : Élèves allophones			
20NDGS6069	INSHEA	25 heures	Éducation, migration, itinérance